

Solidarité franco-mauricienne pour Amy

SANTÉ. Venue de Curepipe, la petite fille de 4 ans, atteinte de leucémie, vient d'être admise au CHU de Saint-Denis. Reconnaissants envers le soutien de plusieurs associations, ses parents s'insurgent contre le système de santé de l'île Sœur.

"Nous sommes arrivés mercredi, c'était un moment magique", s'émeut Jean-Noël Fanny, le père d'Amy, une fille de 4 ans originaire de Curepipe et atteinte de leucémie. Si Nicolas, l'oncle resté à l'île Maurice, se dit "beaucoup plus serein" depuis que sa nièce est prise en charge sur le territoire français, c'est que tout n'a pas été très simple.

L'histoire commence le mois dernier, lorsque l'enfant se plaint de douleurs aux articulations.

"Amy a attrapé une bronchite, le médecin a proposé de faire des examens plus poussés", se souvient Nicolas Fanny. Le père d'Amy, DJ à son compte, n'a pas les moyens de payer les 150 000 roupies (près de 4000 euros) d'analyses en clinique privée. Il se tourne vers le seul hôpital public qui dispose d'un département pédiatrie à l'île Maurice, l'hôpital Victoria.

Le diagnostic tombe le 12 mai : leucémie lymphoblastique aigüe. "Quatre jours plus tard, nous avons appris qu'Amy avait attrapé le virus

H1N1 au sein de l'établissement. Le système de santé mauricien est catastrophique", dénonce Nicolas Fanny.

"LE SYSTÈME FRANÇAIS, UN MODÈLE"

La leucémie de l'enfant ne peut être traitée sur l'île sœur, Amy doit être transférée à l'étranger. Une bataille administrative démarre pour la famille Fanny qui fait "des allers-retours incessants entre le ministère et les médecins".

Préoccupé par l'état de santé de sa nièce, Nicolas s'adresse aux médias locaux "pour faire pression" : "En une heure, les médecins sont parvenus à réunir tous les documents pour le transfert vers La Réunion", explique-t-il.

Mercredi, l'oncle toujours très remonté, publie, sur les réseaux sociaux, des photos de l'ambulance qui a conduit Amy entre l'hôpital et l'aéroport, la petite étant installée sur un simple brancard. "Elle est atteinte de leucémie et voyage dans des

conditions d'hygiène déplorables".

Soulagé d'être finalement arrivée à La Réunion, Jean-Noël Fanny félicite le système de santé français : "C'est vraiment un modèle dont devrait s'inspirer Maurice, où il n'y a pas d'égalité d'accès aux soins".

Mais la famille mauricienne devra tout de même payer la prise en charge d'Amy par le CHU de Bellepierre. "Notre gouvernement ne finance que dix jours d'hospitalisation, mais son traitement de longue haleine durera sûrement plusieurs mois", explique Dev Sibartie, médecin de la petite.

Près de 300 euros de frais d'hospitalisation chaque semaine, l'hébergement, et les déplacements vers Maurice : des frais que tentent d'alléger les associations franco-mauriciennes.

Serge Camatchy, fondateur de l'association Entraide et Solidarité, siège aussi aux conseils d'administration des groupes hospitaliers de l'île : "Le directeur du CHU m'a assuré qu'on ne mettrait



La petite Amy est atteinte de leucémie. En provenance de Maurice, elle a été accueillie par des Réunionnais dès l'aéroport (Photo D.R.).

pas à la porte un enfant malade. L'humain et la santé doivent être prioritaires, il faut que la coopération politique et diplomatique s'accélère. On ne peut plus continuer comme ça. On ne fera

pas des miracles, mais il est nécessaire que la famille soit épaulée." Le groupement d'associations organise un concert solidarité, le 1^{er} juillet, à Saint-Benoît.

Cécile Moutiama



Serge Camatchy et l'association Ti Coup de main entourent le père de la petite Amy (deuxième en partant de la droite).

Hôpital d'enfants: l'hommage vibrant à Sœur Colette



Elus et autorités ont salué le travail et les efforts de l'hôpital d'enfants.

COMMÉMORATION. "Elle a eu deux passions : Dieu et l'hôpital".

A l'occasion des 70 ans de l'hôpital d'enfants, un bel hommage a été rendu à Sœur Colette, en présence de nombreuses personnalités : Didier Robert, sénateur-président de la Région Réunion, Nassimah Dindar, présidente du conseil départemental, Gilbert Annette, maire de Saint-Denis, Daniel Parry (Conseil Départemental), François Maury, directeur régional de l'ARS-OI et son directeur de la délégation Réunion, Bertrand Parent, M^{re} Gilbert Aubry... Une plaque commémorative figure désormais à l'entrée

de l'établissement hospitalier. Sœur Colette est une femme médecin pédiatre. Elle a été formée en métropole par le professeur Debré et a marqué l'histoire de la prise en charge des jeunes Réunionnais.

"C'est une pionnière", fait remarquer Sylvain Baty, le directeur de l'hôpital d'enfants à Saint-Denis. Sœur Colette est arrivée à la Réunion en 1953.

Monseigneur Aubry l'a bien connu. "On était un groupe de 10 personnes, avec des médecins, et on se retrouvait tous les 15 jours pour faire une méditation et partager un texte à dominante spirituelles", raconte l'évêque.

Il gardera l'image d'une femme "dynamique et combative" qui s'est vouée à Dieu, et aux enfants malades.

UNE FEMME DYNAMIQUE ET COMBATIVE

L'oeuvre de la sœur-médecin pendant 23 ans est qualifiée d'admirable car elle a mis ses compétences et son énergie au service des marmailles. "Il y avait une grande misère à son arrivée. Et un manque d'hygiène", se rappelle Sœur Ursule qui a connu la pionnière. En 1957, Sœur Colette s'engage dans le projet d'un nouvel hôpital. "Les enfants étaient tous dans une grande



Des anciens salariés de l'hôpital ont participé à ce 70^e anniversaire. (photos SLY)

salle de 50 lits. Les berceaux étaient en toile de jute. Et on faisait bouillir les biberons dans des grosses marmites". En 1959, les nouveaux locaux de l'hôpital d'enfants sont inaugurés.

"Quand on a connu l'hôpital à cette époque, on se dit : aujourd'hui, nous sommes dans le futur. Mais tout s'est fait dans la volonté de servir le patient", commente Henri Vergoz, président de l'Asfa (Association Saint-François d'Assise) qui a remercié ses partenaires dont la Région. Un travail et "un engagement fondateur" que François Maury a salué dans son discours. "Il y a eu une montée

en qualité, une adaptabilité : bravo. C'est de l'intelligence", indique le directeur de l'ARS OI qui promet de continuer à soutenir l'hôpital dans son développement.

Après la cérémonie commémorative, un spectacle a été présenté aux invités. Les premiers à rentrer en scène ont été les élèves du Collège des Deux Canons qui rendent visite aux enfants malades une fois par mois.

Les humoristes Jean-Laurent Faubourg et Marie-Alice Sinaman ont également participé à la fête. Rendez-vous en 2018 pour les 100 ans de l'Asfa.

Juliané Ponin-Ballom



Sœur Colette a prononcé ses vœux à la Réunion. M^{re} Aubry évoque une femme dynamique.